

COUPE DU MONDE FEMININE SOCCER5 // 2011

26 JUIN AU 17 JUILLET

INFOS
INSCRIPTIONS
DANS VOTRE CENTRE
SOCCER5®



 **Soccer5®**
PLAY DIFFERENT !



 **FieldTurf®**
A Tarkett Sports Company

 **POWERADE®**



WWW.SOCCER5.FR

La compétition

- 8 à 16 équipes de 7 joueuses (4 joueuses de champs, un gardien et 2 remplaçantes pendant chaque match), répartis à travers 2 tournois.
- Les règles de jeu sont celles du soccer5® (*voir site Internet www.soccer5.fr*).
- Tous les matchs sont arbitrés.
- Tous les résultats en temps réel sur grand écran.

L'évolution (matchs de 2 fois 25 min.)

• Phase préliminaire :

- 2 à 4 groupes de A à D de 4 équipes par tournoi,
- 3 matchs (Victoire = 4 pts ; Nul : 2 pts ; Défaite 1 pt)*

**En cas d'égalité, le départage se fera au goal-average général*

- A chaque match sera attribué des points de Fair-play selon l'ambiance du match et l'état d'esprit de l'équipe (Bon esprit : 2 pts ; Match normal : 0 pt ; Mauvais esprit : -2 pts)
- Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour les phases finales, les deux derniers pour les matchs de classement.

• Phases Finales et match de Fair-play :

- Les ¼ finales*.
- Les ½ finales*.
- Les finales
- Match de Fair-play entre 4^{èmes} et 3^{èmes} de chaque groupe

**En cas d'égalité, 3 tirs aux buts départageront les deux équipes.*

Les responsabilités

- En cas de manquement aux règles de jeu et aux mesures d'usage de la Coupe du monde Féminine Soccer5®, la Direction est dans le droit de disqualifier l'équipe du ou des responsables.



« Le Soccer5® plus qu'un jeu, un état d'esprit ».

Cette feuille doit être présentée à tous les membres de l'équipe.

Soccer5® est un état d'esprit basé sur le Fair Play, l'amour du beau geste et la dépense physique dans une ambiance conviviale.

I) RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION :

ARTICLE 1 : Chaque équipe doit se présenter au moins un quart d'heure avant le match.

ARTICLE 2 : Chaque équipe ne peut présenter plus de 7 joueuses différents tout au long de la compétition

ARTICLE 3 : Chaque joueuses doit avoir 18 ans pour participer à la compétition (**16 ans avec autorisation des parents**).

ARTICLE 4 : Seules les baskets seront autorisées pour jouer sur le terrain (crampons interdits). Le port des protèges tibias est autorisé. Attention, il est impératif que les baskets ne laissent pas de traces noires sur les bords du terrain. Soccer5® peut vous louer des chaussures si besoin. Les chaussures pour terrains "stabilisés" sont conseillés.

ARTICLE 5 : Calcul des points : 1 victoire = 4 points 1 nul = 2 points 1 défaite = 1 point

ARTICLE 6 : A chaque match sera attribué des points de Fair Play selon l'ambiance du match et l'état d'esprit de l'équipe :
Bon esprit = 2 points Match normal = 0 point Mauvais esprit = -2 point

ARTICLE 7 : Seront pris en compte pour le classement des équipes le nombre de points acquis (où sont inclus ou déduits les points de Fair-play) puis le goal-average général.

II) RÈGLES DU JEU :

ARTICLE 1 : Les matchs se disputent sur deux mi-temps de 25 minutes avec mi temps de 5 min.. Pensez à prendre minimum 5 minutes d'échauffement avant le match. Une zone spéciale a été aménagée. Des panneaux avec des exercices appropriés sont à votre disposition devant chaque entrée de terrain.

ARTICLE 2 : Le respect de l'arbitre est essentiel, toute contestation peut donner lieu à une sortie de la joueuse pendant 5 minutes selon appréciation de l'arbitre, voire d'un remplacement définitif de la joueuse. Aucun débordement ne sera toléré !

ARTICLE 3 : Le tacle est interdit, il est sanctionné automatiquement d'un pénalty ou d'une expulsion si l'arbitre considère qu'il met en danger l'adversaire. Tout jeu au sol sera sanctionné par l'arbitre.

ARTICLE 4 : Les filets ainsi que les contours du terrain sont là pour protéger les joueuses et faciliter la rapidité du jeu. Par conséquent il est interdit de s'y accrocher volontairement. La joueuse qui se trouve dans un angle du terrain ne peut être attaqué par son adversaire, qui se doit de rester à environ un mètre derrière lui, sans essayer de lui prendre le ballon. Le non respect de cette règle sera automatiquement sanctionné d'un coup franc (le ballon est rendu au gardien adverse). La joueuse possédant le ballon contre la paroi ne peut pas forcer le passage sous peine de faute contre lui. Les 2 premières fautes seront sanctionnées d'un retour du ballon au gardien adverse, la 3^{ème} est un pénalty systématique. Suite à un but, l'engagement se fait du gardien de but, sans arrêt de jeu.

ARTICLE 5 : Le gardien de but ne peut prendre le ballon à la main suite à une passe volontaire de ses joueuses. Il se doit de ne pas sortir de sa surface (à la main comme au pied) et ne peut garder le ballon dans ses bras plus de 5 secondes, sous peine d'être sanctionné d'un pénalty.

Petit rappel : Par respect pour le SOCCER5®, Il est interdit de cracher sur le terrain et de jeter son chewing-gum dans le complexe. Pour des raisons d'hygiène il est demandé à chaque joueuse de garder sous sa chasuble un tee-shirt.

L'équipe du SOCCER5® vous souhaite un bon tournoi, basé sur la convivialité, le fair-play entre tous et le beau jeu.

Fait à le

Signature Précédée de la mention "lu et approuvé"

« Le Soccer5® plus qu'un jeu, un état d'esprit ».



REGLES DE SECURITE POUR LA PRATIQUE SOCCER5®

Cette feuille doit être présentée à tous les membres de l'équipe.

Echauffez-vous avant chaque match.

Les chaussures de jogging, les chaussures à crampons et vissés sont interdites. Seules sont autorisées les chaussures pour terrains "stabilisés".

Soyez Fair-play

La pratique du SOCCER5® est déconseillée aux personnes souffrant de troubles cardiaques et aux femmes enceintes.

La SARL SOCCER5® attire l'attention des participants sur le fait qu'elle n'assume que sa propre responsabilité civile et qu'il incombe aux participants de supporter leur propres risques

Les pratiquants attestent avoir été examinés par un médecin et être déclarés aptes à la pratique du SOCCER5® et à la compétition.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

La SARL SOCCER5® se décharge de toute responsabilité, en cas de vol, ou de perte d'objet et de dommages matériels ou corporels dans les vestiaires.

Ne laissez pas d'objets précieux dans l'établissement.

Les pratiquants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engagent à respecter toutes prescriptions ainsi que toutes règles de sécurité notifiées.

Les pratiquants renoncent à tous recours contre SARL SOCCER5®.

Fait à le.....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de sécurité et de responsabilités, et je m'inscris à la compétition.

**Signatures
précédée de la mention « lu et approuvé »**

« Le Soccer5® plus qu'un jeu, un état d'esprit ».



Nom de l'équipe :

Niveau : Loisir Confirmé

	NOM	PRENOM	TEL. MOBILE	MAIL	SIGNATURE
CAPITAINE					
JOUEUSE 1					
JOUEUSE 2					
JOUEUSE 3					
JOUEUSE 4					
JOUEUSE 5					
JOUEUSE 6					
JOUEUSE 7					

FICHE DE RENSEIGNEMENTS CAPITAINE (pour tout contact)

Société :

Adresse :

Téléphone : Fax :

Observations :

REGELEMENT : Total par équipe 280€ (soit 40€/pers.) comprenant :

- inscription d'une équipe de 7 joueuses
- Participation à la Soirée de Tirage au sort de début de tournoi
- 1 pichet de boissons lors de chaque match : Bière, Coca ou Oasis
- Participation à la Soirée de remise des prix avec pot de clôture

Match annulé au moins 24h avant sinon perdu.

Paiement du tournoi par chèque, espèce ou CB en début de tournoi.

Mode de règlement : CB Espèce Chèque / N° :

Optionnel : Maillots Umbro 20€/pers. OUI NON

Tailles : S : M : L : XL : XXL : Couleur :

DATE : / /

« Le Soccer5® plus qu'un jeu, un état d'esprit ».

